



Construire un langage commun sur les risques psychosociaux

Comment aborder le thème des risques psychosociaux (RPS) de façon non polémique ? Savoir faire la part des choses entre les thèmes « médiatiques », les évolutions sociétales et ce qui concerne réellement l'environnement de travail de votre entité ? Mieux savoir de quoi on parle est une condition préalable pour l'efficacité des politiques de prévention.

Pour qui ?

Les membres de la direction et ceux des instances représentatives qui sont amenés à parler des RPS
Les dirigeants et managers qui ne doivent pas ignorer le sujet

Quel contenu ?

- Le cadre juridique dans lequel les RPS s'inscrivent
- Les définitions et concepts (stress, harcèlement, burn-out,...)
- Les origines du risque et ses conséquences sur l'individu et sur l'ensemble du corps social
- Les moyens de mesure et de prévention possibles au regard de ce que font déjà les entreprises pionnières

A qui s'adresser ?

Pascal Gallois
06 80 02 95 10



formation intra entreprise

2

1/2
journées

Quels objectifs ?

- La construction d'un langage commun dans le domaine des risques psychosociaux en vue de dépassionner le sujet,
- Poser les conditions préalables d'une démarche de prévention

Quelles méthodes ?

Une approche pluri disciplinaire (co-animation avec une psychologue du travail)

Une alternance d'apports et de séquence de travail permettant d'aborder ses propres situations et un temps consacré aux échanges